



PEINTRE

Description du métier

- Prépare et conditionne les surfaces de toute construction, de même que leur revêtement, d'une ou de plusieurs couches de composés filmogènes;
- Réalise les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier-tenture ou de tout autre matériau similaire.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en peinture en bâtiment ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à la chimie des produits, à la théorie des couleurs, au dessin et à la lecture de plans;
- Être minutieux et précis;
- Travailler proprement;
- Être en mesure de distinguer les couleurs;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Pouvoir travailler en hauteur.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Peinture en bâtiment (5116) ou *Commercial and residential painting (5616)*

Durée de la formation :

900 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	16 376 \$
Compagnon**	30 383 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	42 115 \$
Proportion***	68 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,00 \$	19,37 \$	17,13 \$
2 ^e période	22,17 \$	22,60 \$	19,99 \$
3 ^e période	26,92 \$	27,44 \$	24,27 \$
Compagnon	31,67 \$	32,28 \$	28,55 \$

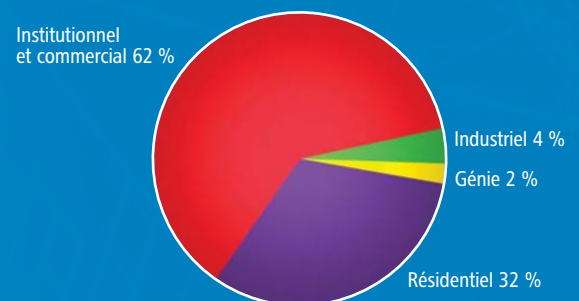
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	481	488
Taux de placement des diplômés*	76,1 %	83,9 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	135
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	188
Côte-Nord	68
Estrie	238
Île de Montréal	848
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 195
Mauricie-Bois-Francis	290
Montérégie	1 006
Outaouais	359
Québec	967
Saguenay-Lac-Saint-Jean	223
Extérieur et Baie-James	23
Total	5 540

Nombre de femmes actives dans le métier

480

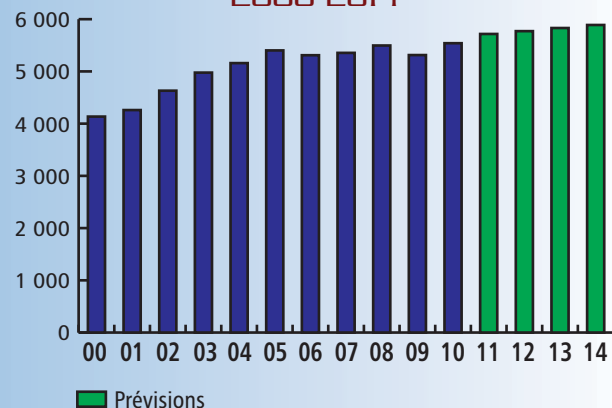
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Peintre	11 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	36 %	58 %	6 %	2 735
Compagnon	48	4 %	66 %	30 %	2 805
Total des peintres	42	20 %	62 %	18 %	5 540
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, 5 540 peintres étaient actifs sur les chantiers de construction. Parmi tous les métiers, celui de peintre accueille le plus grand nombre de femmes, soit 480. Les 1 917 entreprises qui embauchent des peintres sont en général d'assez petite taille, car 65 % d'entre elles ont deux employés ou moins à leur actif;
- Près des deux tiers du volume de travail sont effectués dans le secteur institutionnel et commercial, où l'activité sera en croissance. Une bonne partie du travail est aussi accomplie dans la construction résidentielle, qui ralentira progressivement au cours des prochaines années. Les travaux de peinture dans les bâtiments existants offrent aussi de bonnes possibilités de travail;
- Au total, 488 apprentis ont intégré l'industrie de la construction, en 2010, ce qui est semblable à la moyenne des années précédentes. Le salaire moyen des apprentis s'établit à 16 400 \$ la première année, et le compagnon qui travaille au moins 500 heures gagne en moyenne 42 000 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- En dépit d'un bassin de peintres qui montre actuellement un bon taux de disponibilité, les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les prochaines années, en raison de la demande croissante de main-d'œuvre.



FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP Jonquière
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

